

du bon roman social. Et il a terminé son éloquente harangue par ces paroles adressées au récipiendaire :

“ Vous êtes peintre et vous êtes poète : vous resterez peintre et poète. Ce sont les choses qui parleront pour vous, dans leur langage à elles, précis et concret, vivant et coloré, tantôt plus doux et tantôt plus âpre, mais toujours éloquent de sa seule fidélité. Et c'est pourquoi, monsieur, j'ai la confiance, nous l'avons tous ici, qu'entre vos mains le roman social ne cessera jamais d'être du roman et de l'art. Je crois connaître assez vos idées pour être assuré que je ne saurais mieux vous souhaiter, qu'en exprimant cette confiance, votre bienvenue parmi nous. ”

* * *

Au Canada, la session fédérale a été surtout remplie jusqu'ici par les débats sur le bill du Grand-Tronc-Pacifique. L'opposition combat énergiquement cette mesure, qui va passer quand même dans les deux chambres où le gouvernement commande la majorité. Ensuite ce sera le budget. Il est difficile que la prorogation puisse avoir lieu avant le 13 juillet.

A Québec le rapport de la commission de colonisation et le bill concernant les terres de la couronne ont surtout alimenté les discussions parlementaires. Le gouvernement espère clore la session pour le 28 du présent mois.

Le juge Desmarais vient de mourir subitement aux Trois-Rivières, en se promenant dans son jardin. Il n'était âgé que de 51 ans. Né à Joliette, il avait fait ses études au collège de cette ville et pris ses degrés en droit à l'université McGill. Il fut admis au barreau en 1876 et pratiqua sa profession à St-Hyacinthe. En 1890 il devint député de cette ville à l'Assemblée Législative de Québec. Battu en 1892, il transféra son bureau à Montréal, et obtint le mandat de la division St-Jacques pour les Communes du